



## Communiqués

### Québec vient en renfort aux entreprises

**Québec, le 17 décembre 2008** - Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand, a précisé aujourd'hui les modalités du programme de fonds de roulement et d'investissement visant la stabilisation et la relance d'entreprises, Renfort, annoncé dans le cadre de la mise à jour économique de l'automne.

Le programme Renfort permet d'injecter un milliard de dollars dans le financement des entreprises. Ainsi, Investissement Québec accordera jusqu'à 250 M\$ en financement direct sous forme de prêts. Les interventions financières sous forme de garantie de prêt porteront sur un maximum de 750 M\$ de prêts consentis par les institutions financières. Il s'adresse principalement aux entreprises performantes, particulièrement aux PME, celles dont les problèmes de liquidités sont temporaires et essentiellement liés au resserrement des conditions de crédit au Québec dans le contexte économique et financier actuel. Renfort permettra le maintien d'emplois, la stabilisation et la relance d'entreprises dans toutes les régions du Québec.

« Renfort est la réponse rapide, souple et efficace à une situation exceptionnelle qui, nous l'espérons, sera la plus courte possible. Ce programme de soutien agira au cours des deux prochaines années, en complément des programmes déjà en vigueur, afin de permettre aux entreprises de continuer à créer de la richesse et de l'emploi partout au Québec », a dit le ministre Bachand.

Les interventions financières varieront de 250 000 \$ à 15 M\$. En collaboration avec le secteur financier et sous certaines conditions, le programme Renfort aidera les entreprises à combler leur besoin de fonds de roulement, à acquérir de l'équipement et à refinancer leur dette. Au-delà du montant de 15 M\$, les dossiers seront approuvés par le gouvernement.

Les entreprises doivent faire face à la baisse de la demande en provenance des États-Unis et de l'Europe, à la volatilité de la valeur du dollar canadien et du prix des matières premières et, même si notre secteur financier est moins touché, à un accès au crédit plus difficile.

« Parce que nous avons fait de l'emploi et de l'investissement nos priorités, nous allons continuer d'investir massivement dans les infrastructures et mettre en place des outils pour favoriser l'investissement des entreprises dans toutes les régions du Québec. Nous avons déjà mis en œuvre le Plan d'action en faveur du secteur manufacturier et dès maintenant nous offrons aux entreprises ce coup de pouce additionnel », a conclu le ministre Bachand.

Notons que l'industrie forestière profite déjà du [programme Soutien à l'industrie forestière \(PSIF\)](#), administré par Investissement Québec. Ce programme vise à soutenir la consolidation, l'investissement et la modernisation des entreprises du secteur forestier, soit les entreprises d'aménagement forestier (récolte et travaux sylvicoles), les entreprises de pâtes et papiers et les entreprises de transformation du bois. Le refinancement de la dette et du fonds de roulement des entreprises du secteur forestier est déjà couvert par le PSIF.

-30-

#### Source :

Investissement Québec  
1 888 322-6466  
[www.renfort.qc.ca](http://www.renfort.qc.ca)